



EXTRAIT N°40/2026 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 AVRIL 2026

Date de la convocation :
Le 20 avril 2026

Nombre de conseillers municipaux
En exercice 33

En début de séance :

Présents 27
Procurations 2
Absents 4
Excusés 0

En cours de Séance :

Présents 29
Procurations 2
Absents 2
Excusés 0

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept du mois d'avril, le Conseil Municipal convoqué en session extraordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du maire, M. MONPLAISIR Yan

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CRETINOIR Joël, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme DUBO Corinne, M. CACLIN Laurent, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline

Conseillers municipaux : Mme LAMIN Marie-Josée, Mme LEGIEL Eliane, Mme MARLIACY Danielle, Mme MENCE Marielle, M. ARETO Joseph, M. THELESTE Johan, M ADELAIDE Michel, M. ADELE Lionel, M. MELINARD Quincy, Mme COSTIER Luciane, Mme PARFAIT Maëllie, M. LARAIIE Ruddy, Mme Stéphanie BATIZA, M. SAINT-HONORE Laurent, Mme JEANNE-ROSE Laurence, M. GIBYAU Jean-Claude, Mme LAMARTINIERE Nadine, M. HERELLE Tedy, Mme XAVIER Oriane.

ABSENTS EXCUSES : M. CIDOLIT Bertrand, (procuration à Mme CAVALIER-DOURE), M. NAPOLY Raymond (procuration à M. CRETINOIR Joël)

ABSENTS NON-EXCUSES : Mme CARDOU Josiane, M. PALIX Pierre

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (DGSA2), M. Stephan GLANIOS, (assistant DST), M. Erman OZIER-LAFONTAINE (service marché).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et cinquante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Line pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260427-40-2026-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260427-40-2026-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

REALISATION D'UN PARCOURS SANTE AU JARDIN DU CENTENAIRE MODIFICATIF AU PLAN DE FINANCEMENT

Le Maire expose :

La Ville de Saint-Joseph souhaite engager la réalisation d'un parcours santé au Jardin du Centenaire, espace central et stratégique du territoire communal.

Ce projet vise, tout en s'inscrivant dans une logique de développement durable dans l'usage des matériaux, à créer un équipement de proximité ouvert à tous favorisant :

- La pratique régulière d'une activité physique
- La prévention des risques liés à la sédentarité
- Le renforcement du lien social
- En proposant un espace libre d'accès, convivial et non contraignant,

Le plan de financement de cette opération validé au Conseil Municipal du 18 décembre 2025 a été initialement établi comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL en € (HT)				
Intitulés	Dépenses	Financeurs	Recettes	Taux
- Parcours Sportif et Équipements	468 885,90 €	ÉTAT - DETR	188 927,83 €	32,5 %
- Aménagement Paysager	112 430,50 €	DRAJES – ANS - Subvention Équipement sportifs VILLE - Autofinancement	188 927,83 € 203 460,74 €	32,5 % 35 %
TOTAL	581 316,40 €	TOTAL	581 316,40 €	100%

Après consultation de l'ANS (Agence Nationale du Sport), de concert avec l'État, le dispositif CCT (Contrat de Convergence et de Transformation) s'ajoute au plan de financement. Ce qui vient accroître la participation des financeurs et par conséquent réduire l'autofinancement, comme présenté ci-après :

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260427-40-2026-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL en € (HT)				
Intitulés	Dépenses	Financeurs	Recettes	Taux
Parcours Sportif et Équipements	468 885,90 €	ÉTAT - DETR DRAJES – ANS • Subvention Équipement sportifs	165 053,12 €	28,4 %
Aménagement Paysager	112 430,50 €	PRÉFECTURE/CTM • CCT (Contrat de Convergence et de Transformation) VILLE • Autofinancement	150 000,00 €	25,8 %
			116 263,28 €	20 %
TOTAL	581 316,40 €	TOTAL	581 316,40 €	100%

.....

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

D'APPROUVER ce nouveau plan de financement.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du CRTE (Contrat de la Réussite de la Transition Écologique).

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 27 avril 2026

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture



Le Maire

Yan MONPLAISIR



Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260427-40-2026-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026